

Oui à la mixité, mais...

Écrit par Administrator
Samedi, 30 Juin 2012 10:30 -

Introduire davantage de mixité dans des lieux de décision où les femmes sont encore trop souvent sous-représentées : quoi de plus séduisant en apparence ? Le 8 mars dernier, le Gouvernement wallon approuvait un avant-projet de décret relatif à la mixité dans les Conseils d'administration (CA) des organismes privés agréés par la Région wallonne, présenté par Eliane Tillieux, ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances. Pour pouvoir encore bénéficier d'un agrément wallon, les CA des ASBL ne pourraient désormais plus comporter plus de deux tiers de représentant/e/s du même sexe. Les associations déjà reconnues auraient trois ans pour se mettre en ordre. Cela touche, entre autres, les maisons de repos, les organisations d'insertion socio-professionnelle, les centres de planning familial, les maisons d'accueil, des organisations de tourisme, des hôpitaux... Réaction immédiate des bastions masculins : c'est une atteinte intolérable à la liberté d'association, d'ailleurs on ne trouve pas de femmes compétentes pour prendre les places, etc. Bref, ce qu'on entend chaque fois que, devant les lenteurs ou la mauvaise volonté pour faire avancer l'égalité, le politique décide d'imposer des quotas.

Mais cette fois-ci, les féministes elles-mêmes expriment des réticences. En effet, si le décret est appliqué tel quel, cela signifierait que les associations féministes devraient elles aussi, sous peine de perdre leur agrément (et leurs subsides), introduire un tiers d'hommes dans leur CA. Ce qui pose à la fois un problème de personnes – où trouver ces hommes intéressés par les questions féministes ? - et une question politique – faut-il définitivement renoncer à la non-mixité ?

Lire la suite [ici](#)